Antée formation
apprendre autrement

TITRE PROFESSIONNEL

RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE

NIVEAU OBTENU : Niveau 6 (BAC+3)

LE MÉTIER

Le responsable d'établissement touristique assure la gestion globale d'une structure d'hébergement touristique, telle qu'un hôtel, un camping, un village vacances ou une résidence de tourisme.
Il supervise les différents services de l'établissement et veille à la qualité des services, à la satisfaction des clients et au respect des règles d'hygiène et de sécurité.

LES EMPLOIS VISÉS



- Responsable d'établissement touristique
- Directeur d'hôtel ou d'hôtel-restaurant
- Directeur de camping
- Directeur de village vacances

PRÉ-REQUIS

- Être attiré par les métiers du tourisme, de l'hôtellerie, de la gestion et du management.
- Avoir le sens des responsabilités, de l'organisation, de la relation client et de la gestion d'équipe.
- Aucun prérequis spécifique à l'entrée en formation n'est indiqué dans le référentiel RNCP.

DURÉE
12 mois en alternance

FINANCEMENT
CPF, Transition Professionnelle, CDD, financements FT, alternance...

Délais d'accès selon le mode de financement :

- Alternance : le délai correspond au temps nécessaire pour signer un contrat d'alternance (professionnalisation ou apprentissage) avec une entreprise d'accueil.
- Financement personnel : le délai correspond au temps nécessaire au montage du dossier avec votre conseiller de formation.
- CPF : le délai est de 15 jours minimum avant le début de la session de formation.
- Projet de transition professionnelle (PTP) : 4 mois minimum avant le début de la formation.
- France Travail : 2 mois minimum avant le début de la formation.

LIEU DE FORMATION
42 rue de la Gitonnière, 37 300 Joué-les-Tours - 02 47 67 65 18
contact@antee-formation.com

TITRE PROFESSIONNEL

RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE

BLOC 1

Piloter, gérer et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité et de développement durable

- Piloter et optimiser le fonctionnement du service hébergement.
- Organiser et superviser les activités de réception.
- Gérer les services d'entretien et de maintenance.
- Coordonner les activités de restauration, de bar et d'animation, en intégrant les enjeux de développement durable.

BLOC 2

Manager les équipes et organiser les ressources humaines d'un établissement touristique

- Recruter et intégrer les collaborateurs en français et en anglais.
- Piloter la politique managériale de l'établissement.
- Développer les compétences individuelles et collectives des équipes.
- Assurer la gestion administrative des ressources humaines.

BLOC 3

Optimiser les ventes et les prestations complémentaires d'un établissement touristique dans une démarche multicanale

- Développer la commercialisation des offres et des prestations touristiques.
- Optimiser les ventes et les revenus de l'établissement.
- Promouvoir l'établissement et ses offres en français et en anglais.
- Déployer une stratégie de communication et de commercialisation multicanale.

BLOC 4

Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique

- Élaborer et suivre le budget d'exploitation de l'établissement.
- Analyser les résultats économiques et sécuriser la rentabilité.
- Identifier les besoins en investissements et prévoir leur financement.
- Intégrer les principes du développement durable dans les décisions de gestion.

Les quatre blocs de compétences peuvent être validés indépendamment et capitalisés pour obtenir le titre professionnel.

MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès à la formation s'effectue après un échange avec un conseiller de formation afin d'étudier le projet professionnel du candidat, ses besoins et les possibilités de financement.

La certification est accessible par :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'obtention du titre professionnel repose sur plusieurs épreuves évaluées par un jury de professionnels habilités.

- Présentation d'un projet réalisé en amont de la session - 1 h 10
- Entretien technique - 50 min
- Entretien final - 20 min
- Durée totale de l'examen - 2 h 20

Le titre professionnel est composé de 4 certificats de compétences professionnelles (CCP) pouvant être obtenus séparément.
Rattrapage en cas d'échec total ou partiel à la certification :
Dans tous nos formats de formation, un rattrapage est inclus dans le tarif global. Il s'organise lors d'un rendez-vous avec le référent de formation, qui établit si nécessaire un calendrier de révision, de préparation et de repassage de l'examen, dans les meilleures conditions pour le bénéficiaire et dans un délai permettant la validation complète de la certification en cas d'échec partiel.

Certification professionnelle TP - Responsable d'établissement touristique de niveau 6, enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sous le code RNCP42020, dont le certificateur est le MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION.